

## La République du Centre, 5 janvier 2014

### **POLYVALE** ■ Jean Rivier a présenté ses vœux à la population pour la dernière fois **Le maire de Poilly-lez-Gien tire sa révérence**

Un double événement a marqué vendredi soir le centenaire de la commune de Poilly-lez-Gien. À l'occasion de l'inauguration de la salle polyvalente qui porte désormais le nom de Jacques Villégier, le lever de voile, effectué par son frère, Georges Villégier, l'épouse de ce dernier et le maire, Jean Rivier, a été solennellement applaudi.

« Cette salle communautaire, appelée salle polyvalente va se personnaliser et porter le nom d'un maire qui a marqué son époque », a déclaré Jean Rivier. Lors du voyage que Jacques Villégier a fait le 23 septembre 1913 à la Polle, route de Coudon, de parents agriculteurs, il a grandi et est mort à Poilly-lez-Gien où il a été premier, conducteur de charbonnières et maître adjoint. En 1971, il de-



**REINTEGRATION.** La salle polyvalente porte désormais le nom de Jacques Villégier.

en point de la vie et du développement de la commune. Il a quitté l'année 2013 de participation fraternelle.

Selon lui, l'année qui s'achève a permis de concrétiser définitivement l'étude des projets et d'ouvrir de sérieux perspectives comme l'agrandissement de la mairie et l'installation dans la nouvelle mairie du service de la poste. Les travaux d'agrandissement ont commencé dans le courant du mois. Le projet sera financé par une subvention déjà acceptée : une vente de terrain et un nouvel emprunt à BNP Paribas.

Le maire a aussi évoqué l'adhésion de la ville de Poilly-lez-Gien au conseil municipal de Gien, dont les travaux de-

marqueront début 2014 ; le chantier de construction de la nouvelle mairie qui s'est démarré la construction future d'ensembles multifamiliaux, de concert avec Bourges.

Autres thèmes abordés : les rythmes scolaires ; le remplacement du policier communal par un nouvel agent ASV et les travaux d'usage courant. Il a dénoncé la liste des projets réalisés et a critiqué la nouvelle carte des cantons. Pour conclure, il a affirmé : « Il est indispensable de procéder à un redécoupage administratif au niveau des communes ; beaucoup trop nombreuses ». Pour conclure ses 23 années au conseil municipal, le sénateur Jean-Pierre Sauter a remis la médaille de Sénat.

« Je suis fier de la construction du collège, le gommage de la barrière, la construction du groupe scolaire et la salle polyvalente.

« Je suis fier de la construction du collège, le gommage de la barrière, la construction du groupe scolaire et la salle polyvalente.

« Je suis fier de la construction du collège, le gommage de la barrière, la construction du groupe scolaire et la salle polyvalente.